|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| FORMULAIRE DE MODIFICATION DES ACCORDS DE COOPÉRATION AU TITRE DES PROGRAMMES CONSIGNES D’UTILISATION1. Le modèle suivant doit être utilisé pour modifier tout accord de coopération au titre des programmes (PCA) conclu avec une organisation de la société civile. Ce formulaire doit être lu en parallèle avec la [procédure de l’UNICEF relative à la **mise en œuvre des programmes**](https://unicef.sharepoint.com/sites/portals/RF/Regulatory%20Framework%20Library/119651_UNICEF%20PROCEDURE%20ON%20PROGRAMME%20IMPLEMENTATION%20WORK%20PLANNING%20PARTNERSHIPS%20AND%20RISK%20MANAGEMENT.pdf) [**(planification du travail, partenariats et gestion des risques)**](https://unicef.sharepoint.com/sites/portals/RF/Regulatory%20Framework%20Library/119651_UNICEF%20PROCEDURE%20ON%20PROGRAMME%20IMPLEMENTATION%20WORK%20PLANNING%20PARTNERSHIPS%20AND%20RISK%20MANAGEMENT.pdf) et au **manuel de l’UNICEF sur la mise en œuvre des programmes.**2.Avant de remettre une copie du présent formulaire au partenaire d’exécution, l’utilisateur UNICEF doit remplir tous les champs vierges (entre crochets « […] »).3.Le présent modèle peut être utilisé uniquement pour modifier les clauses du PCA figurant dans le tableau ci-dessous. 4. Aucune autre modification ne peut être apportée au texte du modèle de base avant d’en avoir obtenu l’autorisation écrite de la Division des données, de l’analytique, de la planification et du suivi, basée au siège de l’organisation à New York. À cette fin, la Division consultera, si nécessaire, le contrôleur financier, le directeur de la Division de l’approvisionnement et le Bureau des affaires juridiques. Veuillez contacter le service chargé des partenariats à l’adresse csopartnership@unicef.org, qui assurera la coordination avec le Bureau des affaires juridiques et sollicitera son autorisation.5. Deux originaux du présent document doivent être signés. L’un d’eux est conservé par l’UNICEF, et l’autre par le partenaire d’exécution. 6. Tous les PCA modifiés et signés sont conservés dans un lieu centralisé (habituellement auprès du secrétaire du Comité d’examen des partenariats) et un exemplaire numérisé peut être consulté par l’ensemble du personnel sur le portail eTools de gestion des partenariats.

|  |  |
| --- | --- |
| Type de modification | Texte à insérer dans le formulaire de modification |
| Modification de la dénomination sociale du Partenaire d’exécution | Le paragraphe 5 de l’article 1 est modifié comme suit :*« 1.5. "Partenaire d’exécution" ou "Partenaire" désigne [dénomination sociale complète du Partenaire d’exécution]. »* |
| Responsables habilités à effectuer des modifications | Le paragraphe 1 de l’article 1 est modifié comme suit :*« 1.1. "Responsable accrédité" désigne l’un des responsables suivants du Partenaire :**Nom et prénom :* *Titre :**Adresse électronique :**Spécimen de signature :  »* |
| Coordonnées bancaires | Le paragraphe 8de l’article 11 est modifié comme suit :« 8.*11. Tout transfert de fonds autre qu’un paiement direct est réalisé par l’UNICEF sur le compte bancaire suivant du Partenaire :**Nom de la banque :**Adresse de la banque :**Intitulé du compte :**Numéro de compte :**Devise du compte :**Code SWIFT/IBAN :* *Chargé(e) de clientèle responsable du compte :  »* |

 |

*(Cette page est laissée volontairement vide pour faciliter l’impression recto verso.)*

Avenant no [indiquer le numéro]

À

L’ACCORD DE COOPÉRATION AU TITRE DU PROGRAMME No [INDIQUER LE NUMÉRO]

entre

[DÉNOMINATION SOCIALE COMPLÈTE DU PARTENAIRE D’EXÉCUTION]

et le

Fonds des Nations Unies pour l’enfance

Le présent avenant no […] à l’accord de coopération au titre des programmes (PCA) relatif au [plan stratégique ou programme de pays pour [nom du pays]] est conclu par le Fonds des Nations Unies pour l’enfance et [désignation sociale complète du Partenaire d’exécution].

Attendu qu’aux termes de l’article 20 des Conditions générales de l’Accord de coopération au titre des programmes du PCA en date du […], les Parties sont autorisées à modifier le PCA par avenant écrit, elles souhaitent désormais modifier le PCA aux termes des conditions générales suivantes :

1. L’article […] est modifié comme suit :

«…»

2. L’article […] est modifié comme suit :

«…»

3. [etc.]

4. Toutes les autres conditions générales du PCA demeurent inchangées.

5. Le présent avenant no […] entre en vigueur à la date à laquelle il est signé par les deux Parties.

EN FOI DE QUOI, les soussignés dûment habilités par chacune des Parties ont signé le présent avenant.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Pour le Partenaire d’exécution :** | **Pour le Fonds des Nations Unies pour l’enfance :** |  |
| Nom :       | Nom :       |  |
| Titre :       | Titre :       |  |
| Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |  |
| Date :       | Date :       |  |
| Adresse électronique :       | Adresse électronique :       |  |